



## Présentation du TCO

Le TCO (total cost of ownership ou coût total de possession) est une méthode globale de calcul des coûts, également appelée coûts complets. Elle prend en compte, dans la mesure du possible, les éléments suivants :

- Prix d'achat
- Coûts induits (emballage, transport, droit de douanes)
- Coûts d'acquisition (coût de la fonction achats, coût du contrôle qualité, frais administratifs...)
- Coûts de mise en œuvre (démarrage, développement...)
- Coûts de possession (Ex : la gestion des stocks)
- Coûts de fonctionnement (coût de l'énergie et des consommables, coût de maintenance intégrant par exemple les coûts de réparation, des pièces détachées, de l'entretien et de formation)
- Coûts de non-qualité (non-conformité aux Cahier des Charges),
- Coûts du risque de retard ou de non-livraison
- Coûts de gestion du fournisseur
- Coûts de fin de vie (traitement des déchets, recyclage)
- Coûts des externalités et impacts, notamment environnementaux (ex : CO2)

Pour apprécier l'offre mieux-disante, la charte « Relations Fournisseurs & Achats Responsables » indique que les acheteurs s'attachent à prendre en compte :

- L'ensemble des composantes du coût (comme évoqué ci-dessus)
- Les aléas contribuant aux coûts totaux dans la chaîne d'approvisionnement, y compris :
  - o Les risques liés au traitement des litiges et à lutte contre la corruption ;
  - o Les fluctuations de monnaies ;
  - o Les risques sociaux, sanitaires et (géo)politiques, non couverts par des assurances ;
  - o La fiabilité du service après-vente et des conséquences possibles en termes de pertes d'exploitation et d'impact sur l'image de l'entreprise.
- Dans une vision globale du cycle de vie.

